## COMMUNE DE MONTGARDIN

05230



#### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTGARDIN, dûment convoqué le 12 octobre 2023 2, s'est réuni en séance ordinaire, le 19 octobre 2023, à la mairie, sous la présidence de Christian BOREL, Maire.

Présents : ABDELLAOUI Ben Youssef, Luc BONNAFFOUX, BOREL Christian, BUISSON Lorraine, CHAMBONNIERE Caroline, FAURE Joseph, Robert PERRET, REYNAUD Laurent, VASSEUR Julien.

Caroline CHAMBONNIERE est désignée secrétaire de séance.

#### Approbation du PV

Le procès-verbal du 08/08/2023, est adopté à l'unanimité.

# <u>Mise en place de l'astreinte de surveillance du système d'endiguement du Torrent du</u> Dévezet

Le Maire expose à l'assemblée que le service GEMAPI de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) a déposé la demande d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement concernant le système d'endiquement du torrent du Dévezet le 26 juin 2023.

La procédure de déclaration en système d'endiguement inclue la mise en place d'une organisation de la surveillance des digues.

L'arrêté du 08 août 2022 clarifie les obligations du R214-122 à R214-128 du code de l'environnement. Son article 2 précise notamment que le responsable de l'ouvrage définit l'organisation en place en toutes circonstances (jour, nuit, jour non ouvré) et en toutes situations d'exploitation ou de travaux. Il précise notamment les modalités de prise de décision au sein de la structure.

L'ensemble de ces informations est consigné dans le document d'organisation et de surveillance des diques, dont la structure est précisée par le même arrêté.

Les principes des conditions de mise en œuvre de la surveillance des systèmes d'endiguement sont définis à l'échelle de l'intercommunalité, par la délibération n°2023/5/15 du conseil communautaire de la CCSPVA du 05 septembre 2023. Elles sont ensuite précisées selon chaque système d'endiquement.

La composition de l'astreinte est actée par délibération du conseil communautaire, et délibération concordante du conseil municipal concerné. Elle est modifiée à la demande de la mairie. Toute modification sera actée par de nouvelles délibérations.

Il est proposé la composition de l'astreinte mentionnée ci-dessous pour la surveillance des digues du torrent du Dévezet :

# TORRENT DU DÉVEZET Personnes responsables des visites en période de crue Ces visites seront systématiquement réalisées par deux personnes parmi les suivantes Commune de Montgardin Nom-Prénom Collectivité **Fonction** CCSPVA Conseiller communautaire Christian BOREL Mairie de Montgardin Maire Conseiller communautaire CCSPVA Luc BONNAFFOUX 1er Adjoint Mairie de Montgardin 2ème Adjoint Joseph FAURE Mairie de Montgardin

Commune de La Bâtie- Neuve			
Nom-Prénom	Collectivité	Fonction	
Joël BONNAFFOUX	CCSPVA	Président	
	Mairie de La Bâtie-Neuve	Maire	
Christine SPOZIO	CCSPVA	Conseillère communautaire	
	Mairie de La Bâtie-Neuve	1 <sup>ère</sup> Adjointe	

Joël SARRAZIN	CCSPVA	Conseiller communautaire
	Mairie de La Bâtie-Neuve	2 <sup>ème</sup> Adjoint

Personnes relais pour la sécurité lors des visites en période de crue				
Communauté de communes de Serre-Ponçon Val d'Avance				
	Nom-Prénom	Fonction		
Personnels CCSPVA	Gaëtan PARPILLON	Directeur général des services de la CCSPVA		

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Acte le principe de fonctionnement et de mise en place de l'astreinte pour la surveillance des ouvrages constitutifs des systèmes d'endiguement de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance;
- Approuve la composition de l'astreinte de surveillance du système d'endiguement du torrent du Dévezet.

# Désignation d'un délégué Commission de la CCSPVA

Suite à la démission de Monsieur Richard DERIVAUX, conseiller municipal, il convient de le remplacer au sein de la commission de la régie OM de la CCSPVA :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DESIGNE :

- Julien VASSEUR en qualité de Membre titulaire du conseil d'exploitation pour la gestion de la régie OM,
- Robert PERRET en qualité de Membre suppléant du conseil d'exploitation pour la gestion de la régie OM,

# Avis du Conseil Municipal sur le projet d'extension et de requalification de la déchetterie située à Avançon

Le Maire expose qu'une consultation du public est en cours à la Mairie d'Avançon pour le projet de la CCSPVA relatif à l'extension et de requalification de la déchetterie située à Avançon :

Puis le Maire présente le projet qui consiste en :

- L'extension de la déchetterie : Côté EST donc côté Montgardin

- La création de 3 quais supplémentaires.
- La création d'un atelier technique avec des garages
- La création d'une matériauthèque
- La création d'une nouvelle zone dédiée aux déchets verts.

En qualité de commune limitrophe, la Préfecture sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ce projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

- émet un avis favorable au projet de la CCSPVA relatif à l'extension et de requalification de la déchetterie située à Avançon

#### Facturation de l'eau

Le rôle de l'eau pour l'année 2023 a été établi. Les abonnés ont reçu le 18 octobre les factures

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une très forte consommation a été enregistrée au niveau d'un bâtiment agricole non utilisé. La consommation enregistrée est de 3012 m². Le propriétaire du bâtiment indique n'avoir pas consommé cette eau et ne comprend pas l'origine de cette consommation d'autant plus qu'aucune fuite n'a été constatée. Le Conseil Municipal souhaite que le Maire reçoive l'intéressé pour lui proposer un accord.

# **Informations**

Ecole: point sur les effectifs de la rentrée de septembre 2023 :

- 14 élèves en primaire
- 15 élèves en maternelle

### CCSPVA: Point sur le projet Véloroute

Le Maire évoque les différents tracés envisagés dont un qui logerait la RN94 au moyen d'un busage du ruisseau. Il s'agit du 6<sup>ème</sup> projet de tracé mais aucun, jusqu'à présent, n'a pu être retenu.

#### CCSPVA: Relais petite enfance

Madame Delphine SANTELLI est salariée de la CCSPVA en qualité de référente pour venir en aide aux parents qui recherchent un mode de garde pour leurs enfants.

## CCSPVA: Maison de Pays

La CCSPVA évoquera à nouveau ce projet en fin d'année.

#### Eclairage public

Tous les travaux sont terminés. Les nouvelles installations donnent entière satisfaction. Les horaires d'hiver de l'extinction sont fixés de 22h30 à 5h30.

#### **ADRESSAGE**

Les numéros et les certificats d'adressage ont été distribués par le Maire, le 1<sup>er</sup> Adjoint et Robert Perret. Il n'a pas été possible de remettre les numéros et certificats d'adresse aux personnes absentes qui devront les récupérer à la mairie.

#### SCOT

Christian BOREL et Laurent Reynaud font le compte rendu de la dernière réunion du SCOT à laquelle ils ont assisté le 20 septembre.

## Route Départementale D614 (les Collets)

Joseph FAURE a organisé une réunion avec les services du Département chargés de la gestion de la voirie afin d'évoquer les problèmes de sécurité liés à la vitesse excessive de certains véhicules circulant sur cette portion de voirie.

Ont également assisté à cette réunion : Luc Bonnaffoux et les habitants du hameau des Collets.

Il a été décidé de mettre en place :

- un panneau signalant l'intersection avec la rue des abeilles,
- des panneaux de limitation de vitesse.
- un boitier afin de contrôler la vitesse des usagers.

#### <u>Déneigement</u>

La convention de déneigement, pour une durée de 3 ans, a été signée avec Nathan Brochier. Le déneigement des personnes âgées et isolées, sans famille à proximité, est évoqué.

#### Fibre

Le déploiement de la fibre est en cours, 130 foyers seraient éligibles, actuellement 30 sont desservis.

#### Centre Equestre

Le Maire fait le point sur l'AIE.

Cérémonie du 11 novembre : elle se déroulera à 9h00 au Monument aux Morts.

#### Plan Communal de Sauvegarde:

Un exercice est prévu le jeudi 30 novembre au matin. Une réunion préalable, afin de préparer cet exercice, est prévue le 23 novembre à 18h30.

 $\underline{\textbf{Eau}}$ : Le remplacement du gros réducteur du Saruchet a été effectué par Vincent Charton et Joseph FAURE.

<u>Dévezet</u>: Laurent Reynaud s'interroge sur un enlèvement suffisant de matériaux par l'entreprise titulaire de l'autorisation de dragage de matériaux alluvionnaires dans le lit du torrent du Dévezet.

La séance est levée à 20H30.

Le Maire,

Christian BOREL.